

Département de Lozère
 Mairie d'ESCLANÈDES
 48230
 ☎ 04 66 48 25 24

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

date de séance : 03/12/2024
 date de convocation : 28/11/2024

n° de délibération : DE2024 - 25

nombre de conseillers en exercice : 11
 présents : 9
 suffrages exprimés : 9 (pour-9, contre-0)
 abstention : 0

objet de la délibération :
Logements communaux : fixation des loyers au 01/01/2025

Le trois décembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		excusé	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		excusée	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLEDENT Luc	X		

Madame le Maire rappelle la dernière délibération n°DE2023-41 du 14/11/2023 concernant la fixation des loyers des logements communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ;
 FIXE les loyers des 12 logements à :

appartement	montant	appartement	montant
appartement communal n°1 - Ancienne école 300, Route Nationale - Le Bruel 48230 ESCLANEDES	345.00 €	appartement communal n°1 24, Place de la Mairie - Le Bruel 48 230 ESCLANEDES	480.00 €
appartement communal n°2 - Ancienne école 300, Route Nationale - Le Bruel 48230 ESCLANEDES	250.00 €	appartement communal n°2 24, Place de la Mairie - Le Bruel 48 230 ESCLANEDES	480.00 €
appartement communal n°3 - Ancienne école 300, Route Nationale - Le Bruel 48230 ESCLANEDES	350.00 €	appartement communal n°3 15, Rue du Mûrier - Le Bruel 48 230 ESCLANEDES	520.00 €
appartement communal n°1 -Ancienne école 60, Chemin de la Rocherousse - La Rocherousse 48230 ESCLANEDES	420.00 €	appartement communal - Ancien Presbytère bas 110, Rue de l'Eglise 48 230 ESCLANEDES	520.00 €
appartement communal n°2 -Ancienne école 60, Chemin de la Rocherousse - La Rocherousse 48230 ESCLANEDES	450.00 €	appartement communal - Ancien Presbytère haut 110, Rue de l'Eglise 48 230 ESCLANEDES	520.00 €
appartement communal n°3 -Ancienne école 60, Chemin de la Rocherousse - La Rocherousse 48230 ESCLANEDES	240.00 €	Studio du Terral 40, Rue du Terral - Le Bruel 48 230 ESCLANEDES	200.00 €

PRÉCISE que ces montants de loyer rentrent en vigueur à partir du 1er janvier 2025 ;
 INDIQUE que ces loyers ne comprennent aucune charge ni frais particuliers ;
 AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats et/ou les avenants de bail.

Le secrétaire de séance,
 Jérôme PALMIER

Le Maire,
 Pascale BONICEL